



Mr le Président du CA du SDIS du Rhône
17, rue Rabelais
69421 LYON Cedex 03

Objet : Soutien envers les représentants syndicaux victime de mesures de rétorsions

Lyon, le 18 novembre 2012

Monsieur le président,

Depuis plusieurs mois plusieurs représentants du personnel subissent des mesures de rétorsions graves de la part de la direction du SDIS du Rhône.

Il conviendrait de rappeler à la direction du SDIS qu'il ne suffit pas de se contenter de saluer le courage des pompiers lors de remises de médailles.

Il serait souhaitable que cette reconnaissance se traduise dans les faits et au quotidien dans une gestion saine et équitable du personnel du SDIS.

Nous apportons notre soutien à l'ensemble de ces agents et participeront activement à toutes formes d'actions de soutien.

Nous vous demandons le retrait de toutes sanctions et de mettre fin à toute discrimination à l'endroit des représentants syndicaux qui agissent en véritables partenaires sociaux et vous alertent sur les dysfonctionnements du SDIS.

Nous vous prions de bien vouloir recevoir, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

Syndicat FA
Cédric BREYSSE